© Mobilité Club France - Réservé aux membres
Téléchargé le 21/08/2025

INFRACTIONS DE LA ROUTE EN ALLEMAGNE

Excès de vitesse

Excès de vitesse		< 10 km/h	de 11 à 15 km/h	de 16 à 20 km/h	de 21 à 25 km/h	de 26 à 30 km/h	de 31 à 40 km/h	de 41 à 50 km/h	de 51 à 60 km/k	de 61 à 70 km/h	> 70 km/h
		30 €	50 €	70 €	115 €	180 €	260 €	400 €	560 €	700 €	800 €
		-	-	-	1	1	1	1	2	3	3
		20 €	40 €	60 €	100 €	150 €	200 €	320 €	480 €	600 €	700 €
		-	-	-	-	1	1	1	1	2	3

Légende : En agglomération Hors agglomération Amende Durée d'interdiction de circuler (en mois)

Stationnement

CHEVAUCHEMENT SUR DEUX PLACES

Amende : 10 €

STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Amende : 55 €

© Mobilité Club France - Réservé aux adhérents - Téléchargé le 21/08/2025

STATIONNEMENT SUR PISTE / VOIE CYCLABLE ou VOIE RÉSERVÉE AUX BUS et STATION DE BUS

Amende : 55 €

NON-RESPECT DU STATIONNEMENT INTERDIT

Amende : 25 €
si + d'1h, amende : 40 €

STATIONNEMENT DEVANT UNE SORTIE POMPIERS

Amende : 55 €

STATIONNEMENT EN DOUBLE FILE

Amende : 55 €

REMORQUE SANS VÉHICULE TRACTEUR

© Mobilité Club France - Réservé aux adhérents - Téléchargé le 21/08/2025

stationné plus de 2 semaines

Amende : 20 €

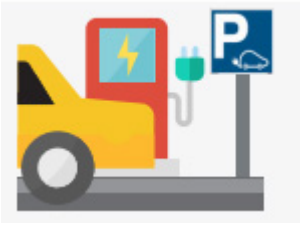

STATIONNEMENT SUR PLACE RÉSERVÉE AU COVOITURAGE OU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Amende : 55 €

DÉPASSEMENT HORAIRE DE STATIONNEMENT

	- de 30mn	- d'1h	- de 2h	- de 3h	+ de 3h
Amende	20 €	25 €	30 €	35 €	40 €

Équipements

CONDUITE SANS PNEUS HIVERS

lors de conditions hivernales

Amende : 60 €

si gêne à la circulation

Amende : 80 €

CONDUITE SANS ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

trousse de secours et triangle

Amende : 15 €

© Mobilité Club France - Réservé aux adhérents - Téléchargé le 21/08/2025

CONDUITE SANS VIGNETTE ÉCOLOGIQUE

dans « Umweltzone »

Amende : 100 €

Contrôle technique

DÉLAI DÉPASSÉ

2 à 4 mois Amende : 15 €
4 à 8 mois Amende : 25 €
+ de 8 mois Amende : 60 €

Alcool et stupéfiants

CONDUITE SOUS EMPRISE ALCOOLIQUE

Amende : 500 €
Interdiction de circuler : 1 mois

CONDUITE APRÈS ABSORPTION DE STUPÉFIANTS

Amende : 500 €

© Mobilité Club France - Réservé aux adhérents - Téléchargé le 21/08/2025

Interdiction de circuler : 1 mois

Téléphone

UTILISATION PROHIBÉE PAR CYCLISTE

Amende : 55 €

UTILISATION PROHIBÉE PAR AUTOMOBILISTE

Amende : 100 €

Distances de sécurité

Le conducteur doit maintenir une distance de sécurité au moins égale à la moitié de la vitesse de votre véhicule, avec le véhicule qui précède

Exemple : Si vous circulez à 125 km/h, vous devez respecter une distance d'au moins 62.5 m. En cas de non-respect de cette distance, les autorités établissent un ratio avec votre vitesse de circulation pour déterminer la gravité de l'infraction et la survenance potentielle d'un accident, et vous sanctionnent comme suit :

	Vitesse ≥ 80 km/h	**Vitesse ≥ 100 km/h**	**Vitesse ≥ 130 km/h**
Amende	75 à 320 €	75 à 320 €	100 à 400 €
Interdiction de circuler	-	1 à 3 mois	1 à 3 mois

Dépassement

AUGMENTATION DE LA VITESSE ALORS QUE L'ON EST DÉPASSÉ

Amende : 30 €

© Mobilité Club France - Réservé aux adhérents - Téléchargé le 21/08/2025

DÉPASSEMENT PAR LA DROITE

En agglomération Amende 30 €
Hors agglomération Amende 100 €

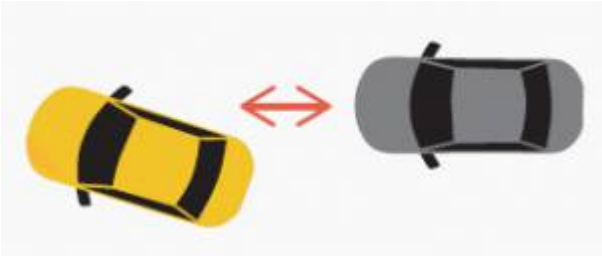

NON RESPECT D'UNE DISTANCE SUFFISANTE

Amende : 30 €

VIOLATION DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

Amende : 70 €

DÉPASSEMENT OCCASIONNANT UNE GÊNE

pour les véhicules venant en sens inverse ou un doute pour les autres usagers

Amende : 100 €

SI EN PLUS

non respect des panneaux de signalisation

© Mobilité Club France - Réservé aux adhérents - Téléchargé le 21/08/2025

Amende : 150 €

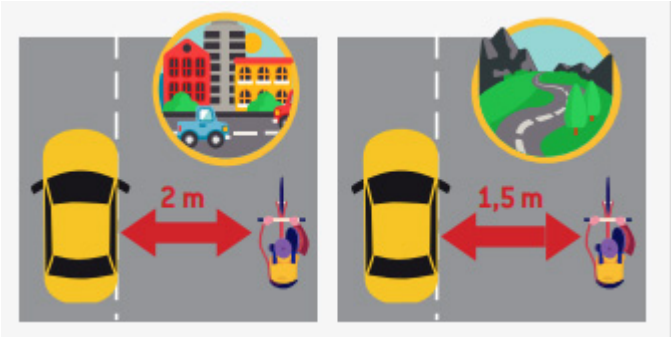

DÉPASSEMENT DES CYCLISTES

Depuis le 28 avril 2020, les dépassements de cycliste, piéton et trottinette doivent respecter une distance de 2 m en agglomération et 1,5 m hors agglomération.

Amende : 80 €

Feu rouge

NON-RESPECT DE L'ARRÊT

Amende : 90 €

NON-RESPECT DE L'ARRÊT GÉNÉRANT UN DANGER

Amende : 200 €
Interdiction de circuler : 1 mois

FRANCHISSEMENT DU FEU

rouge depuis + d'1 seconde

Amende : 200 €
Interdiction de circuler : 1 mois

© Mobilité Club France - Réservé aux adhérents - Téléchargé le 21/08/2025

FRANCHISSEMENT DU FEU GÉNÉRANT UN DANGER

Amende : 320 € Interdiction de circuler : 1 mois

Sécurité des personnes

NON-PORT DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

Amende : 30 €

Arrêts

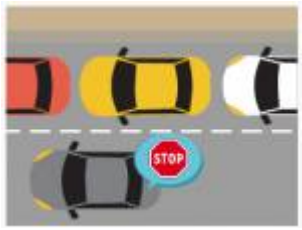

ARRÊT EN DOUBLE FILE

Amende : 55 €

SI EN PLUS

- occasionne une gêne : amende : 70 €
- occasionne un danger : amende : 80 €
- occasionne des dégâts: amende : 100 €

ARRÊT SUR PISTE / VOIE CYCLABLE OU VOIE RÉSERVÉE AU BUS OU EN STATION DE BUS

Amende : 55 €

© Mobilité Club France - Réservé aux adhérents - Téléchargé le 21/08/2025

SI EN PLUS

- occasionne une gêne : amende : 70 €
- occasionne un danger : amende : 80 €
- occasionne des dégâts: amende : 100 €

ARRÊT INJUSTIFIÉ SUR BANDE D'ARRÊT D'URGENCE / VOIE DE DÉTRESSE

Amende : 30 €

© Mobilité Club France - Réservé aux adhérents - Téléchargé le 21/08/2025